

Revue de presse

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Le messenger suisse : revue des communautés suisses de langue française**

Band (Jahr): **25 (1979)**

Heft 2

PDF erstellt am: **08.08.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



canton
de bâle



« Les animaux et nous 79 »
avec une grande exposition
informative sur la garde
d'animaux domestiques

Améliorer les rapports de l'homme avec les animaux et l'environnement est le but de la prochaine foire « Les animaux et nous », qui aura lieu du 19 au 27 mai 1979 dans les halles de la Foire Suisse d'Echantillons à Bâle. Par sa conception moderne et les thèmes traités, cette manifestation tentera à nouveau d'éveiller la compréhension pour les problèmes écologiques que, de nos jours, nous devons absolument percevoir et si possible résoudre.

Afin de familiariser encore davantage un vaste public avec cet objectif, des institutions et organisations de renom seront, à cette occasion, représentées à des stands d'information et lors de présentations spéciales, au centre desquels se trouvera l'importante « Exposition sur la garde d'animaux domestiques ». Un « ABC sur la garde des animaux domestiques » donnera aux visiteurs un aperçu des domaines importants, tels

- l'enseignement agricole, formation, conseils,
- les systèmes et modes d'« hébergement »,
- examen de rendement,
- nourriture des animaux,

- lutte contre les épizooties, les soins des animaux, les médicaments et hormones,
- l'hygiène et les facteurs de l'environnement,
- l'éthologie,
- l'énergie et l'écologie,
- la production et la commercialisation de la viande.



canton
de berne

Une réserve d'époque glaciaire dans le canton de Berne

A la demande de la direction des forêts, le Conseil exécutif du canton de Berne a décidé de créer sur l'Ostermundigenberg et au Grossholz, sur le territoire des communes de Bolligen et de Muri près de Berne, une réserve d'époque glaciaire. Le secteur protégé est formé de 10 zones comprenant un riche éparpillement de blocs (moraines) et 29 grands blocs erratiques. De nombreux blocs avaient déjà été portés, jusqu'à présent, dans l'inventaire des monuments de la nature protégés, parmi lesquels figurent aussi des groupes de blocs et des « réserves de blocs erratiques ». Mais seuls les plus grands blocs étaient à chaque fois classés, en règle générale ceux ayant au moins une longueur de 1 mètre.

Dans la nouvelle réserve d'époque glaciaire, des zones entières littéralement hérissées

de blocs erratiques et recon- nues pour être des dépôts détri- tiques ou des moraines, de l'époque glaciaire, sont doréna- vant protégées contre toute al- tération.

De nos jours, en effet, ce ne sont pas les grands blocs qui sont menacés, mais les petites pierres qui, par exemple, peu- vent être emportées de la forêt pour être placées dans des jar- dins, indique la direction des forêts bernoises.

Cas unique

La réserve d'époque glaciaire est unique en son genre, car il est difficile de trouver ailleurs des sites aussi impressionnants appartenant à un paysage de l'époque post-glaciaire et qui soient restés aussi intacts. On y retrouve l'aspect que devaient avoir bien des endroits avant que l'on ait enlevé les blocs erratiques et que l'on ait dé- blayé les terres pour les culti- ver ou pour se procurer des matériaux de construction.

Les alignements existants des moraines permettent, par ail- leurs de retrouver les différens stades du glacier de l'Aar au cours de la dernière époque glaciaire. Les dépôts se trou- vant au sommet de l'Ostermun- digenberg ont été constitués au moment où le glacier de l'Aar, refoulé par le glacier du Rhône avait sa limite terminale dans la région de Bollingen. Les mo- raines du versant ouest de l'Ostermundigenberg ont par contre une origine plus ancien- ne : elles datent de l'époque où le glacier du Rhône s'était déjà retiré et où le glacier de l'Aar pouvait déposer sans entraves l'impressionnante couronne de moraines terminales de Berne.

Une publication fournira davan- tage de précisions sur ces phé- nomènes de l'époque glaciaire tardive, sur la nature des roches

et sur le lieu d'origine des blocs erratiques, ainsi que sur l'histoire de la forêt. Elle servira de guide pour la réserve d'époque glaciaire et pour le chemin pédestre que la commune de banlieue d'Ostermundigen projette d'aménager.

Les dispositions de protection

Conformément à l'objectif de protection, toute modification du sol sera interdite dans les zones protégées. Il sera défendu d'emporter, de déplacer ou d'endommager des blocs erratiques de n'importe quelle dimension. On ne pourra plus aménager d'emplacements pour la détente ou le sport, ni allumer de feux. Seule sera réservée l'exploitation forestière. (ats)

P.T.T. : encore plus vite grâce à l'E.M.S.

Le 1^{er} janvier 1979, l'entreprise des P.T.T. a introduit à titre d'essai une nouvelle prestation : le service postal rapide international E.M.S. (express mail service). Ce service est d'abord prévu dans les relations avec l'Argentine, la Belgique, le Brésil, la Grande-Bretagne, Hong-Kong et les Pays-Bas. Depuis le 1^{er} février, les Etats Unis d'Amérique et la France participent aussi au service E.M.S., ainsi que l'Australie dès le 1^{er} avril 1979.

L'E.M.S. consistera en un service rapide régulier dont bénéficieront les expéditeurs et les destinataires de documents, de papiers d'affaires, de produits du traitement électronique de l'information et de lettres. En vertu d'un contrat conclu entre les P.T.T. et leurs clients, pareils envois seront transportés par la voie la plus rapide — en règle générale par la voie aérienne — et dans les plus brefs délais. La nouvelle

prestation est comparable au service des exprès qui n'a pas son pendant sur le plan international.

Le service postal rapide comprendra le transport de l'Office postal de dépôt à l'aéroport, le transport par la voie aérienne, la prise en charge à l'aéroport du pays de destination, ainsi que la distribution, à moins que le destinataire ne vienne chercher ses envois à l'aéroport ou à un office postal désigné d'avance.

Les envois-valeur seront exclus de ce service spécial, le poids des envois ne devra pas dépasser 15 kg.

Le tarif E.M.S. comprend quatre groupes de taxes (francs suisses) à destination des pays d'Europe, les envois pesant jusqu'à 2 kg sont passibles d'une taxe de 35 F.S. un supplément de 5 F.S. est perçu pour chaque kg en sus. Dans les relations avec les pays d'Outre-Mer, la taxe est calculée d'après la distance et par tranches de poids de 1 kg. La taxe minimale est de 60 F.S. pour les Etats-Unis d'Amérique, de 80 F.S. pour l'Argentine, le Brésil et Hong-Kong et de 120 F.S. pour l'Australie. (ats)



canton de Genève

Un « immeuble troisième âge » à Genève

Un « immeuble du 3^e âge », intégré dans le centre d'habitation d'Avanchet, près de l'aéroport de Genève-Cointrin, a été inauguré par le conseiller d'Etat Willy Donze, chef du département de la prévoyance sociale, et par l'ancien conseiller d'état Jean Babel, président du conseil de la fondation « Cité nouvelle ». Il s'agit d'un immeuble avec assistance médico-sociale, de 11 étages, situé près du centre

commercial, et comportant 123 logements de 2 pièces ainsi que 20 logements de 3 pièces, pour un total de 163 personnes. L'isolation acoustique et thermique a été particulièrement soignée. Les logements sont également prévus pour les personnes qui se déplacent en fauteuil roulant. Tous les appartements disposent d'une liaison téléphonique externe et d'un système d'appui interne.

Le coût global de la réalisation se monte à 14 millions de F, somme couverte à concurrence de 9 millions de F par une subvention à fonds perdus votée par le grand Conseil, et pour le surplus par un emprunt hypothécaire.

Cette réalisation s'inscrit dans un plan d'action du Conseil d'Etat pour répondre aux besoins croissants de logements pour la population âgée. Présentement, on compte dans la population genevoise quelque 8 000 personnes de plus de 80 ans. Selon les enquêtes faites récemment, 90 % des personnes âgées de 65 ans et plus peuvent habiter des appartements traditionnels, 4 % ont besoin de logements disposant d'un encadrement médico-social, et 6 % doivent vivre dans une institution spéciale. (ats)

Louis Guisan, nouveau président des « amis suisses des villages d'enfants S.O.S. »

M. Louis Guisan, ancien conseiller aux Etats (Lausanne) vient d'être appelé à la présidence des « amis suisses des villages d'enfants S.O.S. ». Il succède à l'ancien conseiller fédéral Paul Chaudet, décédé.

Cette association de bienfaisance, fondée en 1964, compte 78 000 membres. Elle est affiliée à une organisation internationale privée, dont le siège est à Vienne et qui célébrera son

trentième anniversaire en 1979, laquelle a été proclamée « année internationale de l'enfance ». Cette organisation a construit jusqu'à ce jour 135 villages dans le monde entier. Plusieurs de ceux-ci sont entretenus par l'association suisse. Au total, ce sont quelque 15 000 enfants abandonnés qui ont ainsi trouvé un foyer et sont élevés dans un esprit de paix et d'amitié entre les peuples. (ats)



Jura

nouvelle relation ferroviaire avec Paris

Des responsables du premier arrondissement des chemins de fer fédéraux ainsi que l'expert de l'Assemblée constituante jurassienne pour les questions ferroviaires ont présenté les innovations prévues par le projet d'horaire des C.F.F. pour les années 1979 et 1980, qui entrera en vigueur le 27 mai prochain. Ce nouvel horaire contient une des revendications importantes de l'Association pour la défense des intérêts du Jura (A.D.I.J.), de l'Association pour le développement économique du district de Porrentruy (A.D.E.P.), revendication reprise à son compte par le bureau de l'Assemblée constituante jurassienne : La création d'une nouvelle relation ferroviaire avec Paris. Cette relation, qui dessert un réservoir de population de 185 000 personnes entre Bienne, Granges et le Jura, partira de Delémont à 7 h 56 pour arriver à Paris à 13 h 02, soit un temps de 5 h 07 (contre 5 h 30 actuellement). Un retour le soir même, avec départ de Paris à 17 h 11 et arrivée à Delémont à 22 h 15 est possible. La ligne empruntera le nouveau train « Arbalète »

dès Belfort. Elle permettra en outre d'améliorer les liaisons pour les écoliers de Delémont devant se rendre dans les collèges de Porrentruy. Les chemins de fer du Jura (C.J.) ont amélioré pour leur part la ligne automobile Saignelegier - Glovelier, pour faciliter les transports d'écoliers à Porrentruy mais aussi améliorer les relations entre les chefs-lieux des trois districts jurassiens. Comme l'ont révélé les responsables des C.F.F., la création du canton du Jura a facilité la réalisation de démarches entreprises depuis longtemps : les accès et les sorties pour le canton sont ainsi mieux assurés. Ce premier projet d'horaire est maintenant en consultation auprès des particuliers par l'intermédiaire des cantons. (A.T.S.)

L'administration jurassienne s'installe

L'administration jurassienne s'est installée au centre administratif cantonal de Delémont qui est ouvert au public.

Les fonctionnaires déjà nommés procèdent à l'organisation de leurs services.

La répartition des locaux et l'intendance sont assurées par M. Jean-Claude Montavon, secrétaire du Parlement et vice-chancelier. Le rez-de-chaussée du bâtiment est destiné à la réception et à la documentation, les étages supérieurs à chacun des chefs des départements alors que le dernier étage abrite la salle du Gouvernement et des salles de conférence. Le Gouvernement a repris lui aussi ses activités et a tenu séance. Le chef du département de la coopération, des finances et de la police, M. François Lachat, a procédé à la promesse solennelle des policiers du nouveau canton. Tous les postes de police ont déjà reçu une

nouvelle enseigne indiquant le siège de la gendarmerie et portant l'écusson jurassien. L'emblème bernois que les agents portaient sur leurs uniformes a aussi été remplacé par l'écusson jurassien en attendant que les policiers reçoivent un nouvel uniforme. (A.T.S.)

canton de schwyz

Dernier hommage au conseiller national Josef Diethelm

Un millier de personnes ont rendu à Siebnen (Sz), un dernier hommage au conseiller national schwyzois Joseph Diethelm qui a été terrassé par une crise cardiaque, à l'âge de 64 ans. La Confédération était représentée au service religieux et à l'enterrement par une délégation formée de quatre parlementaires et du conseiller fédéral Willi Ritschard. Parmi la foule qui accompagna le député socialiste à sa dernière demeure figuraient de nombreux collègues du Conseil national, des amis du Conseil d'Etat schwyzois et du Parlement cantonal. Durant le service religieux retransmis par un circuit de télévision interne depuis l'église catholique de Siebnen dans deux autres salles tellement la foule était dense, l'éloge funèbre a été prononcé par le conseiller national Heinz Bratschi (Soc. Be.) et par le président de la commune de Schuebelbach, village d'origine du défunt. Au nom de l'Assemblée fédérale, M. Bratschi s'est plu à souligner que M. Josef Diethelm, grâce à sa grande humanité, s'était fait beaucoup d'amis au Parlement. Et d'ajouter que le défunt fut un politicien à la mesure de la politique suisse, toujours conscient de la réalité. Il rendit aussi hommage à son travail infatigable

au service des régions socialement et économiquement déshéritées.

(A.T.S.)



canton du tessin

Nouvel espoir pour Dimitri

Il y a un nouvel espoir pour le clown Dimitri qui connaît des difficultés financières à Verscio avec son théâtre et son école de mime. Le Conseil d'Etat a en effet indiqué aux communes de Locarno, Ascona et Losone que le canton était disposé à venir en aide à Dimitri. Les bénéficiaires de la lettre du Conseil d'Etat sont en même temps priés de faire savoir jusqu'à quel point ils sont prêts à soutenir les activités théâtrales de Dimitri. Celui-ci avait plusieurs fois déclaré que les circonstances le contraignaient à quitter le Tessin si la manne publique ne venait pas à son secours.

(A.T.S.)



canton du valais

« Radio 4000 » : des difficultés pour desservir la Suisse romande

Rentré en Valais de la Pointe-Helbronner, à plus de 3 500 mètres d'altitude, sur le versant italien des Alpes (val d'Aoste), M. Henry de Stadelhofen, directeur de « Radio 4000 » a fait le point de la situation. Il a notamment souligné que ce projet de radio commerciale était confronté à de sérieuses difficultés qui rendent l'audition des émissions en pays romand problématique. Nos travaux sont ralentis par le froid excessif rencontré là-haut, a relevé M. de Stadelhofen. Il fait ces jours à la Pointe-Helbronner où travaillent nos techniciens

32 degrés C au-dessous de zéro. Nous avons fait des essais d'écoute tous ces jours. Pour l'instant, l'écoute est bonne ou même excellente sur toute la partie Est, mais elle est problématique dans la région du Léman. Nous devons reconnaître que nos programmes ne seront pas pour l'instant du moins, écoutés avec la qualité qu'on espérait en pays romand, a déclaré le directeur de « Radio 4000 ». Pour cela, il faudrait revoir les installations, les améliorer. Nous hésitons cependant à le faire pour l'instant, a précisé M. de Stadelhofen, étant donné le nombre d'interventions parvenues à Rome à la suite du succès des radios frontalières dans des régions comme le Tessin et la Côte d'Azur, interventions pouvant pousser le Parlement italien à limiter une telle prolifération de radios. Les émissions de « Radio 4000 » peuvent néanmoins être captées cette année en Valais et dans une partie du canton de Vaud mais pas avec la qualité souhaitée, a encore ajouté M. de Stadelhofen. (ats)

LIBERTÉ
ET
PATRIE

canton de vaud

Première collection de poche suisse de langue française

Les éditions « L'âge d'homme », à Lausanne, ont lancé la première collection de livres de poche suisse de langue française « Poche Suisse ». Les premiers auteurs édités sont Charles-Albert Cingria, Georges Haldas, Freddy Buache et Charles-Ferdinand Ramuz. La nouvelle collection est dirigée par Pierre-Olivier Walzer. Cette première collection de poche jamais publiée en Suisse romande sera entièrement consacrée aux auteurs suisses,

d'abord romands, mais aussi alémaniques, tessinois et romanches. Pour une région d'un million de francophones, c'est un événement, rendu possible grâce à l'aide de la fondation Pro Helvetia, à l'intérêt manifesté par le public pour la littérature romande à partir des années septante et au réseau de distribution efficace des éditions « L'âge d'homme » en France, en Belgique et au Canada (la maison lausannoise exporte sa production à huitante pour cent). La diffusion de livres à bas prix et en grandes séries devrait permettre aux écrivains de gagner un nouveau public.

(A.T.S.)

Mort du Dr Georges Bouvier, pionnier de la renaissance de la faune suisse

On apprend aujourd'hui seulement que le docteur Georges Bouvier, ancien vétérinaire cantonal vaudois et ancien directeur de l'institut Galli-Valerio, à Lausanne, est mort au début de l'automne à Pully, à l'âge de septante-quatre ans. On lui doit pour une large part la renaissance en Suisse d'une faune qui avait été terriblement appauvrie par une chasse abusive. Originaire de Saint-Ursanne et d'Yverdon, né le 19 février 1904, Georges Bouvier était docteur en médecine vétérinaire de l'université de Berne, diplômé de l'Institut Pasteur de Paris et diplômé de médecine tropicale de l'université de Bruxelles. Il fit de longs stages pratiques à l'Ecole vétérinaire et à l'Institut Pasteur de Bruxelles, au musée colonial belge de Tervueren, au laboratoire vétérinaire de Luputa (Congo), à l'Institut national de recherches vétérinaires d'Alfort, en France, et à l'Institut fédéral des vaccins à Bâle, dirigea un laboratoire de bactériologie vétérinaire au Brésil. Adjoint du vé-

térinaire cantonal vaudois en 1942, il fut de 1945 à 1969, vétérinaire cantonal et directeur de l'institut Galli-Valerio, auquel il donna une importance internationale.

Georges Bouvier publia de nombreux travaux sur les maladies des animaux domestiques et du gibier et en particulier sur les maladies parasitaires. Fervent protecteur de la faune sauvage, il présida le conseil de fondation de la revue « Nature Information ». En 1969, il reçut la médaille d'or de « l'Istituto nazionale Pelli », à Florence, lors du congrès international sur les parasites des bovidés. (A.T.S.)

Un guide du marché suisse

Tous ceux qui, en Suisse et à l'étranger, s'intéressent au marché suisse ont désormais à disposition un ouvrage de référence en français. La version française du « Guide du marché suisse », quatrième édition, vient de sortir de presse à Lausanne. Pratique et facile à consulter, enrichi de nombreux tableaux statistiques et de graphiques, ce guide fournit, de manière condensée, toutes les informations de base nécessaires à l'étude du marché suisse, notamment sur la démographie, les habitudes de consommation, la distribution et l'organisation commerciale, la publicité, la production nationale. Le « Guide du marché suisse », dont la version allemande paraît en janvier et l'anglaise en février est édité sous les auspices de la Chambre de commerce internationale et de son comité national suisse, par une association groupant des institutions suisses d'étude du marché et de publicité. (ats)



Promotions à Lausanne : des chefs d'entreprises pour le monde entier

Une cérémonie officielle marquant la fin des deux principaux cours de l'Institut pour l'étude des méthodes de direction de l'entreprise (I.M.E.D.E.), à Lausanne, a eu lieu en l'aula de l'Ecole polytechnique fédérale. Les autorités politiques, les hautes écoles et les organisations économiques et sociales étaient représentées. M. Pierre Liotard-Vogt, président de l'Institut, a félicité les participants. Son allocution a été suivie de celles de M. Harry Hansen, doyen, et de deux autres étudiants.

La septième promotion du programme « Master of Business Administration » comptait quarante-trois participants, venus de vingt-trois pays des cinq continents. L'âge moyen de la classe était de vingt-huit ans. Dix-neuf élèves étaient délégués par des sociétés industrielles, commerciales et bancaires.

La quinzième promotion du cours de préparation à la direction de l'entreprise (« Programme for Executive Development ») était formée de trente-trois cadres expérimentés venus de dix-neuf pays. Pendant les dix-neuf semaines de leur formation intensive à l'I.M.E.D.E., les participants ont pu développer leur connaissance des fonctions principales de la direction générale et prendre conscience de l'évolution constante de l'environnement social, économique et politique dans lequel ils sont appelés à travailler. (A.T.S.)

Les enfants suisses de l'étranger,

Nos messagers (notre couverture)

La Fondation pour les enfants suisses de l'étranger a donné en 1978 à 364 enfants l'occa-

sion de passer leurs vacances d'été dans leur pays d'origine, accueillis par des familles ou des colonies. Une possibilité a ainsi été donnée à des enfants et des adolescents de connaître leur patrie d'origine et de s'y identifier, ajoute le communiqué publié par la Fondation. Un appel à la solidarité du public aura lieu du 29 janvier au 11 février 1979 pour garantir un accueil semblable l'an prochain. Les responsables des sections romandes de la Fondation pour les enfants suisses de l'étranger, réunis à Lausanne, ont décidé de placer leur campagne de récolte de fonds 1979 sous le slogan : « Les enfants suisses de l'étranger, nos messagers ». En effet, les enfants suisses de l'étranger qui, grâce à la fondation, passent leurs vacances au pays ou bénéficient de bourses d'études, apprenant ainsi à connaître leur patrie, jouent un rôle non négligeable dans la formation de l'image de la Suisse à l'étranger. Les sections romandes de la Fondation ont pris congé de M. René Bovey, de Berne, vice-président central, nommé membre d'honneur, qui a été remplacé récemment par M. Michel-Ami Margot, de Lausanne. (A.T.S.)

1) Il s'agit de Pro Juventute.

Des personnalités du tourisme à l'honneur

Au cours de sa dernière assemblée générale, l'Association suisse des écrivains du tourisme (A.S.E.T.) a décidé d'accorder pour la première fois des distinctions à des personnalités ayant œuvré d'une manière particulière en faveur du tourisme. Pour cette première promotion, l'A.S.E.T. a désigné M. Jean-Jacques Cevey, conseiller national et syndic de Montreux, président de l'Office national

suisse du tourisme, tout particulièrement pour son action parlementaire en faveur du tourisme suisse, M. Urs Weierhofer, de Lausanne, auteur du premier manuel du tourisme suisse, considéré comme un précieux outil de travail pour tous les professionnels du tourisme, et M. Stewart Worgan, photographe, écrivain et historien d'art, pour son remarquable ouvrage sur les châteaux forts et les églises romanes en Suisse. (A.T.S.)

Mort de

M. Théodore Waldesbuehl

M. Théodore Waldesbuehl, qui fut directeur général de Nestlé de 1949 à 1969 et siégea ensuite au conseil d'administration de cette société, est mort le jour de l'An, dans sa 75^e année, Il habitait Corseaux, près de Vevey.

Né le 4 décembre 1904 à Bremgarten, d'origine lucernoise et argovienne, M. Waldesbuehl avait fait ses études à Fribourg, avant d'entreprendre une carrière commerciale et financière à l'étranger et en Suisse. Il présida le groupement des holdings industriels suisses et siégea à la commission consultative générale de la politique commerciale, au conseil de la Banque nationale suisse et au conseil d'administration du Crédit suisse.

M. Waldesbuehl fut d'autre part président de l'association suisse Caritas, de 1970 à 1971, et vice-président de la Fondation du festival international de musique de Montreux-Vevey. L'université de Fribourg lui accorda son doctorat *honoris causa*.

(A.T.S.)

Réouverture du grand hôtel des Rasses

Fermé en 1975, le grand hôtel et résidence des Rasses, près

de Sainte-Croix — l'un des plus importants établissements touristiques du Jura suisse — a rouvert ses portes, avec une formule différente ; l'ancienne société anonyme est devenue une société en copropriété, selon le système « Eurotel ». Les quelque cent chambres de l'ancien hôtel ont été transformées en plus de cinquante appartements dont soixante pour cent ont déjà été vendus, pour les quatre cinquième, à des étrangers. En l'absence des propriétaires des appartements, ceux-ci sont loués par les soins de l'administration, qui s'occupe également de l'exploitation hôtel-restaurant et du secteur physiothérapique. La transformation de l'établissement a coûté deux millions et demi de francs. (A.T.S.)

Mort d'un ami des arts

Le peintre et dessinateur André Vuilleumier, libraire à Payerne et créateur d'une galerie d'art renommée, est mort dans cette ville vaudoise à l'âge de soixante trois ans. Neuchâtelois d'origine, arrivé à Payerne en 1914, il suivit les écoles d'art de Fribourg et de Lausanne, avant de passer deux ans et demi, en 1926-1928, à l'Académie moderne de Paris, où il eut comme maîtres Fernand Leger et Ozenfant. Rentré au pays, il reprit la librairie familiale, tout en signant des dessins, des huiles et des lithographies. En 1944, il ouvrit à Payerne la galerie d'art « Veandre », qui présenta la plupart des grands artistes romands, notamment les peintres Dessouslavy, Ch. Barraud, Gaston Thevoz, R.-Th. Bosshard, Charles Clément, Raoul Domenjoz, Charles Chinnet, les sculpteurs Léon Perrin, Pierre Blanc, Roland Comte, le graveur Pierre Aubert. (ats)

Un dictionnaire de référence : plus de mille deux cents écrivains en Suisse

La Société suisse des écrivains a présenté à Lausanne un nouveau dictionnaire intitulé « Suisse : écrivains d'aujourd'hui », consacré à l'ensemble de la création littéraire dans les quatre langues nationales de notre pays et groupant 1213 noms d'auteurs : 773 alémaniques, 339 romands, 73 suisses italiens et 28 rheto-romanches.

Tiré à 2 500 exemplaires, avec l'appui de la fondation Pro Helvetia, ce remarquable ouvrage remplace la publication « écrivains suisses contemporains » éditée en 1962, qui ne comprenait que 500 noms de romanciers et poètes. Le nouveau dictionnaire est beaucoup plus complet. Il a fallu près de deux ans pour le rédiger, sous la conduite des deux derniers présidents de la Société suisse des écrivains, le romanche Théo Candinas et la romande Mousse Boulanger.

C'est un ouvrage de référence particulièrement utile pour les autorités, la presse, les bibliothèques, les écoles, les institutions culturelles et scientifiques, les représentations diplomatiques de la Suisse à l'étranger. Il va de Friedrich Duerrenmatt à Max Frisch, de Maurice Chappaz à Denis de Rougemont et de Pierre Dudan à Jacques Chessex, en passant par des écrivains étrangers établis en Suisse, comme Georges Simenon et Albert Cohen, et des hommes politiques connus aussi dans le monde des lettres, comme Georges André Chevalaz, Roland Béguelin et Jean Ziegler. (ats)

